

LA LETTRE DU PLAN DE LA TOUR

Juillet – Août – Septembre 2016



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



INTERCOMMUNALITÉ



Marathon du Golfe 2018

Le projet avance à grandes foulées!

« Il faut que ce soit une course mémorable, une fête de cœur » se plaît à souligner Philippe LEONELLI, Vice-président en charge de la Communication à la Communauté de communes et maire de Cavalaire-sur-Mer. Prévus les 23, 24 et 25 mars 2018, et voté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 19 juillet dernier, ce « marathon champagne » sabré pour les 5 ans de la Communauté de communes pourrait donc faire date. Organisé par l'Intercommunalité et soutenu par un prestataire spécialisé dans l'évènementiel sportif, il sera ouvert à tous.

Le patrimoine tant culturel que naturel sera ainsi mis en valeur via la marque de fabrique du marathon qui pourrait bien être... « à la découverte des 12 communes du Golfe ».

Toutefois et au regard de la distance - la course ne pouvant, en effet, passer par toutes les terres du Golfe - l'évènement sera relayé dans les trois ou quatre communes absentes du parcours par des animations familiales.



Philippe Leonelli devant l'affiche du marathon 2018 et marathon du Médoc.

À l'image du marathon du Médoc ou des vignobles d'Alsace

Trinquer, savourer, admirer les domaines viticoles, les paysages d'exception et les acteurs qui y évoluent feront partie du programme. « L'objectif est de prendre comme modèle le marathon du Médoc ou encore celui des vignobles d'Alsace. » Les sportifs d'un jour ou de toujours frôleront un parcours savamment pensé, dont les grandes lignes seront dévoilées à la fin de l'année 2016.

Quid des inscriptions ?

- Elles devraient être ouvertes à compter d'avril 2017.
- Les aficionados prévoient d'ailleurs un petit pécule de 60 euros en moyenne par participation.
- Quant aux gagnants, ils devraient être bien gâtés avec un voyage à l'étranger à la clé.

En quelques mots : « En 2018, se réjouit Philippe LEONELLI, il faut que le visiteur du Golfe en prenne plein les mirettes! »

Édito



Les vendanges sont rentrées, le millésime 2016 se prépare, l'alchimie fait son œuvre.

Les enfants ont repris le chemin de l'école et les associations et les clubs leurs activités.

La vie bat son rythme, l'été ne fut qu'une trêve. Une pause dans le temps, les calendriers et les agendas. Une fête au Plan de la Tour grâce aux bals, aux marchés nocturnes et au Festival qui ont animé et égayé les soirées. A tous les organisateurs un grand Bravo. Ils ont tenu bon, malgré l'attentat du 14 juillet à Nice, malgré l'immense peine, ils ont tenu leur rôle.

L'été fut sec et venteux et je remercie les CCFF et les sapeurs-pompiers pour leur vigilance de chaque instant. Aucun feu n'est à déplorer alors que les conditions météorologiques alliant sécheresse et vent ne nous étaient pas favorables. Une satisfaction aussi due au bon débroussaillage que les propriétaires avertis et responsables ont su faire. L'APIFOVAR et leur concours du meilleur débroussaillage sont des alliés précieux, leur travail notamment avec la police de l'environnement porte ses fruits.

Cette rentrée nous l'avons beaucoup travaillée en renouvelant les délégations de service public. Un travail de longue haleine que nous avons mené grâce à la commission scolaire, aux parents d'élèves et aux équipes enseignantes. Ainsi, le service de restaurant scolaire qui a été attribué à la société Elixir avec pour mission de faire progresser le bio dans les assiettes. Je souligne et je remercie Monsieur Pasquini qui a accepté de cuire un pain bio nous permettant de continuer à nous approvisionner localement. Circuit court et production bio sont en effet les enjeux de notre société et Le Plan de la Tour s'inscrit dans la démarche de façon volontaire.

Dans cet esprit, l'étude menée avec les viticulteurs pour lutter contre l'érosion des sols et améliorer les techniques de fertilisation va dans ce sens. Une étude exemplaire qui est maintenant déployée au niveau intercommunal pour que tous bénéficient du même soutien. C'est notre rôle et nous l'assumons d'autant plus fièrement qu'il reçoit l'adhésion de la population et des professionnels.

Nous fêtons tous ensemble ce territoire viticole et son histoire à travers la Fête de la Vigne et du Vin à l'Epoque Romaine dimanche 23 octobre. Gui Gedda et l'association archéologique Aristide Fabre, nos partenaires fidèles seront présents et les viticulteurs également à travers des stands de découverte des vins du golfe de Saint Tropez. J'invite les Plantourians et les habitants du Golfe à se retrouver autour de ce moment de convivialité. Il ne faut pas manquer les occasions de nous rencontrer comme l'a si bien illustré la jolie fête du vin cuit le 18 septembre ou le sportif duathlon à la même date.

Merci à tous les bénévoles qui font vivre l'esprit collectif et bonne rentrée à tous!

**Le Maire,
Florence LANLIARD**

SOMMAIRE

- INTERCOMMUNALITÉPage 2
- ÉDITOPage 3
- TRAVAUX.....Page 4
- ENVIRONNEMENTPage 5
- SOLIDARITÉ – SOCIAL CCASPage 6
- SCOLAIRE – JEUNESSEPage 7
- PATRIMOINE – CULTURE
TOURISME.....Page 8

Numéros utiles

Mairie du Plan de la Tour
Tél : 04 94 55 07 55 – Fax : 04 94 55 07 50
Hôtel de Ville Place Foch
83120 LE PLAN DE LA TOUR

Courriel : mairie@plandelatour.net
site : www.leplandelatour.net
Ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h30 à 17h30.

Service urbanisme :
Ouvert les lundis, mardis, jeudis
et vendredis de 8h30 à 12h.

CCAS : 04 94 55 07 52
Courriel : ccas@plandelatour.net

Directeur de la publication : Florence Lanliard
Rédaction et réalisation : Mairie du Plan de la Tour
Conception et impression : Médiaplus communication
Photos : Mairie du Plan de la Tour, service Com, X, ...
Diffusion gratuite.
Reproduction interdite.
Dépôt légal à parution.

GROUPE MÉDIA PLUS COMMUNICATION

« Entrez dans l'univers de la communication institutionnelle »

Z.I. SECTEUR C7 - ALLÉE DES INFORMATIENS • B.P. 75 • 06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2
Tél. : 04 92 271 389 • Fax : 04 93 312 147 • Site web : www.mediapluscom.fr • E-mail : contact@mediapluscom.fr





Daniel Manenc responsable des services Techniques et Jessica Longère agent du service Élections travaillent à la mise en place de l'adressage avec les services du SIG de la Communauté de communes.

Adressage

Les services techniques de la commune travaillent en collaboration avec le service du SIG de la Communauté de Communes qui a relevé l'ensemble des immeubles en points GPS en leur attribuant un numéro. Ce numéro est important, il est votre adresse normée, base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours.

Créer des adresses normées permet à l'ensemble des administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune. La création se fait en deux étapes que sont la dénomination des voies et la numérotation des voies. C'est un travail de longue haleine qui mobilise les services techniques, l'urbanisme, le service élections, le SIG, La Poste... Toutes les bases de données doivent ainsi être mises à jour.

L'adresse n'est pas régie par un seul texte de référence mais par un ensemble de décrets, de circulaires ou d'articles issus de différents codes. Depuis le Décret du 4 février 1805 qui fixe le système de numérotation de la ville de Paris et l'Ordonnance Royale du 23 avril 1823 qui rend applicable les dispositions de ce Décret aux autres communes! L'apposition d'une numérotation sur les immeubles est obligatoire dès qu'elle est décidée par le Maire, le propriétaire ne peut s'y opposer.

Les différents Services Publics sont informés et travaillent en collaboration. C'est pourquoi il est primordial d'apposer votre numéro sur votre maison ou à l'entrée de votre propriété. Il est la référence pour tous les services concernés. Sans ce numéro, la Poste ne peut vous distribuer vos courriers, colis, les secours ne peuvent s'assurer d'être à la bonne adresse ce qui engendre une perte de temps toujours précieuse. De la même manière il est important que vous communiquiez votre adresse mise à jour à l'ensemble de vos partenaires (banques, Sécurité sociale, employeur, opérateur...)

Le choix de la numérotation métrique?

Les numéros attribués aux propriétés représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Cette numérotation permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis ou ter. Le long de la voie, les numéros pairs sont à droite (2, 4, 6...), les numéros impairs sont à gauche.

La numérotation métrique est particulièrement efficace pour les organismes de secours puisque le numéro comporte la distance à parcourir depuis le début de la voie.

La commune a terminé sa numérotation hors agglomération et travaille à la numérotation du centre-ville actuellement.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La procédure de révision du PLU suit son cours. Le bureau d'étude Habitat et Société recruté par la commune travaille au Diagnostic, première étape de la procédure.

Un registre est ouvert en Mairie, vous pouvez y consigner vos attentes et observations. Une adresse courriel est également à votre disposition: revisionplu@plandelatour.net.

Les avancées de la procédure seront mises en ligne sur le site de la commune: www.leplandelatour.fr

À noter

La Place du 19 Mars 1962 a été renommée Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord après délibération du 3 juin 2016 votée à l'unanimité.



Office de Tourisme



La future Office de tourisme aux Quatre chemins.

Dans le cadre de la loi NOTRe, les offices de tourisme, pour les stations non classées de tourisme, doivent être transférés aux intercommunalités à partir du 1^{er} janvier 2017, comme d'autres compétences l'ont déjà été.

Ainsi, la commune va transférer sa compétence mais conserve son office sur la commune.

Les travaux de la maison aux Quatre Chemins arrivant à terme concomitamment, il est apparu opportun d'y installer l'office de tourisme. Ainsi le service d'accueil et d'information touristique se trouvera au cœur du village.

La commune remercie les propriétaires, Monsieur et Madame Berenguer, qui ont accepté de travailler en collaboration avec les services techniques favorisant des conditions optimales d'installation.

Lotissement de l'Aire du Pin



Le rond-point est terminé, les travaux de construction ont commencé avec les villas proposées en accession à la propriété. Les appartements sociaux seront lancés en début d'année.

Les travaux ont commencé par la construction des six villas en accession à la propriété.

Le rond-point de desserte du hameau des Ricards et du lotissement en phase d'être terminé.

Parking du chemin de la Plane



Le terrassement et le mur de clôture sont réalisés, l'entrée sera traitée en enrobé. Le parking est désormais disponible.

DÉPÔTS SAUVAGES: LA DÉCHETTERIE C'EST GRATUIT!

Lutte contre l'érosion des sols, réduction des herbicides et des phytosanitaires pour améliorer la qualité des eaux

Journée technique: point sur l'entretien du sol et la stratégie phyto 2016

Les viticulteurs du groupe créé au Plan de la Tour ont fait le point sur leur stratégie d'entretien du sol sur les parcelles d'essai et autres parcelles; ainsi que sur la mise en place de la protection phytosanitaire et le raisonnement sur les réductions de doses.

ENTRETIEN DU SOL

Les viticulteurs ont mis en place sur leur parcelles différents types d'enherbement afin d'étudier l'efficacité vis-à-vis des ruissellements et sur leur gestion de l'herbe en cours de saison.

Leurs observations:

Les essais de semis de fin 2014 (mélange féruque semi-traçante et ray-grass) sont toujours en place sur la parcelle testée. L'herbe est restée très rase, bien cantonnée à l'inter-rang et n'a pas eu d'impact sur le rendement. Cet enherbement a bien limité la formation de ravines, les épisodes pluvieux depuis début 2015 n'ayant toutefois pas été très forts. Cet enherbement a permis une certaine souplesse pour le passage des pulvérisateurs.

L'essai de semis d'orge sur une autre parcelle a également bien fonctionné. Un rang sur deux avait été enherbé et entretenu par tonte jusque courant juin. Face à la météo plutôt sèche, le viticulteur a décidé d'éliminer le couvert végétal fin juin, pour limiter la concurrence vis-à-vis de la vigne.

ESSAIS PRÉVUS FIN 2016

- renouvellement du semis d'orge sur la parcelle de cinsault.
- Suivi de l'état d'enherbement féruque sur la parcelle test
- Semis de trèfle sur une parcelle sensible à l'érosion avec prélèvement de raisins juste avant récolte, pour vérifier l'impact de l'enherbement sur l'azote assimilable

- Renouvellement du semis de vesce sur parcelle testée en veillant à retourner le couvert végétal plus tôt que cette année.
- Répertoire des parcelles où de l'enherbement naturel a été testé depuis fin 2014 et évaluer l'efficacité / coût entretien.

Monsieur Bernard Coulomb, Président de la Cave coopérative, a pu faire part de ses premières impressions sur le test d'apport de composts de déchets verts qu'il a mis en place sur une de ses parcelles. En passant les griffes en sortie d'hiver, il lui a semblé qu'il y avait davantage de cohésion dans le sol, plus de structure. Il faudra confirmer ce constat, ainsi que l'efficacité contre le ruissellement, cet automne/hiver, suite à des épisodes pluvieux.

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

La problématique principale de cette saison a été l'oïdium, pour lequel la pression a été assez forte par endroits. Le mildiou est apparu assez tôt et a été plus facile à gérer en cours de saison.

Le calendrier de traitements a été repris toujours en réduisant les doses de produits utilisés en réfléchissant au bon positionnement des traitements et au choix des produits et des doses. Des réductions de phytos déjà intéressantes ressortent de ce calendrier.

Les calculs précis d'IFT sont prévus à l'automne avec l'ensemble des viticulteurs du groupe afin de chercher des pistes d'amélioration pour l'an prochain.

LES VIGNERONS DU PLAN DE LA TOUR RÉUNIS POUR CAPITALISER SUR LEURS SOLS

Le 21 juillet, les viticulteurs exploitant sur la commune du Plan de la Tour se sont réunis à La Môle autour de la thématique des composts, en particulier les composts de déchets verts. Une des problématiques principales sur laquelle ils travaillent est le regain de structuration de leurs sols: l'usage de composts peut les aider en ce sens.

Les viticulteurs ont pu approfondir leurs connaissances sur les différents composts et leur intérêt sur le fonctionnement et l'équilibre du sol. Ils ont pu éclaircir certains points sur les applications de composts sur leurs parcelles: Quelles quantités apporter? Dans quel but? À quelles périodes? Comment juger de la qualité des composts?...

La visite de la plateforme de compostage de la Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez, à La Môle, leur a enfin permis de voir concrètement comment étaient fabriqués les composts de déchets verts qui leur sont proposés à la vente.

Accompagnés techniquement par la Chambre d'Agriculture du Var depuis le début du projet, les viticulteurs planteurs engagés dans cette démarche ont bénéficié de l'appui financier de la Mairie qui a imaginé et lancé le programme maintenant développé au niveau de la Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez, laquelle met notamment gratuitement à leur disposition du compost de déchets verts.



Les viticulteurs du Plan de la Tour en visite sur le site de l'écopole de la Môle

RACHAT OR & ARGENT FRÉJUS
MONSIEUR D'OR ET D'ARGENT
 En magasin (avec ou sans RDV) ou Consultation à domicile - Estimation personnalisée*
*Conformément aux réglementations en vigueur, en respectant le délai de rétractation de 24 heures.
04 94 40 06 57
 194 rue Jean Jaurès (face à la librairie CHARLEMAGNE)
www.monsieurdoretargent.fr
 Monsieur d'OR et d'ARGENT

TVS
 Erick SCHWARTZ
 ARROSAGE AUTOMATIQUE
 HYDRAULIQUE DE FONTAINE ET D'ÉTANG
 POMPAGE - FORAGE
04 94 43 79 60
www.tv-schwartz.com - contact@tv-schwartz.com
 Le Coriolan - Quartier La Bastide Neuve
 83120 LE PLAN DE LA TOUR

LORR'SERVICES MENUISERIES ALU ET PVC
 FENETRES / PORTES FENETRES
 Volets roulants et Battants
 NEUF ET RENOVATION - VITRERIE - MIROITERIE
 PORTAIL - PORTE DE GARAGE - MOUSTIGUAIRES
 STORES INTERIEUR ET EXTERIEUR
JEAN-LUC 06 16 39 03 47
lorry-services@hotmail.fr • 83120 S^{te} Maxime

Serge ROLLAND
 Agréé en Architecture
 «Les Alizés»
 26 avenue Jean Jaurès
 83120 Sainte Maxime
 Tél. 04 94 96 23 01 - Fax 04 94 96 60 73
architecture.rolland@wanadoo.fr

Repas et colis de Noël

Suite à une baisse des dotations de l'État et des collectivités territoriales, il a été décidé le 20 janvier 2016 par le Conseil d'Administration du CCAS que les Aînés auraient désormais le choix entre le colis ou le repas de Noël. Lors du Conseil d'Administration du CCAS du 7 septembre 2016, il a été adopté à l'unanimité d'adapter le Noël des Aînés :

L'âge requis pour bénéficier du repas de Noël passe à 70 ans, étant déjà l'âge requis pour pouvoir bénéficier du colis de Noël. Toutes les communes du Golfe ont déjà porté l'âge à 70 ans minimum. Toutefois, si dans un couple l'un a l'âge de participer au repas de Noël (70 ans), son conjoint n'ayant pas l'âge requis (moins de 70 ans) peut y participer en payant le prix du repas (30 euros) .

HANDIBOU

Le CCAS récupère les bouchons. Vous pouvez les déposer à l'accueil de la Mairie ou directement au CCAS. Monsieur Fabien CHAIX, membre du Conseil d'Administration du CCAS est chargé de les transmettre à l'association Handibou (il les récupère environ tous les 15 jours).

Créée en 2002, association loi 1901, HANDIBOU récupère, trie et recycle des bouchons en plastique afin de financer des fauteuils HANDISPORT, destinés aux sportifs handicapés du département.

Le slogan de l'association est : « *Tout ce que peut boire un enfant, Handibou le reprend.* »

Les bouchons des sodas, eaux minérales plates ou gazeuses, jus de fruits, sirops, lait sont triés puis revendus à un industriel.

L'Association fonctionne grâce aux bénévoles qui récupèrent et trient ces bouchons au cours des séances hebdomadaires ou mensuelles dans divers points du département.

Les municipalités, entreprises publiques et privées, les administrations, les écoles et collèges, les hôpitaux du département participent en tant que partenaires pour la récupération de cette matière première.

Les Opalines Sainte-Maxime

Nouveaux services pour favoriser le maintien à domicile

- **À partir du 1^{er} octobre, un service de portage de repas à domicile va être mis en place et pourra être assuré sur notre commune.** Les repas seront produits dans les cuisines de l'établissement et servis par leur personnel (une formule : soupe, entrée, plat, légumes, fromage, dessert et pain). 3 fois par semaine, le livreur vient vérifier au domicile les dates de péremption des repas restants et met à disposition de nouvelles barquettes thermoscellées contenant les plats.
- **Un service de téléalarme est déjà en place, en partenariat avec la société Vitaris.** Les Opalines mettent à disposition une solution simple et éprouvée permettant de signaler tout problème à un centre de téléassistance. Des chargés d'écoute professionnels et expérimentés assurent 24h/24 une permanence de réception des appels. Ils mettent à disposition du matériel dernière génération, avec un large choix d'objets connectés,

comme le médaillon avec détecteur de chute, la montre avec un bouton d'appel d'urgence 24h/24, le détecteur de fumée, de fuite d'eau ou de gaz, installés au domicile par leur technicien. 3 tarifs sont proposés :

- « **pack premier** » à 25 € par mois : service de téléassistance 24h/24 avec déclencheur portatif ;
- « **pack protection** » à 30 € par mois : service de téléassistance avec un déclencheur intelligent intégrant une détection automatique de chutes ;
- « **pack avantage** » à 35 € par mois : service de téléassistance 24h/24 avec un déclencheur intelligent intégrant une détection automatique de chutes. Cette offre comprend aussi un détecteur de fumée obligatoire dans tous les logements et un détecteur de présence.

D'autres sociétés telles *Delta Revie* sont déjà partenaires du CCAS du Plan de la Tour



L'école et les conditions d'apprentissage au cœur des préoccupations

La rentrée 2016 était placée sous le signe de la sécurité renforcée. Les parents n'ont pas pu accompagner leurs enfants dans les classes et nous les remercions de leur compréhension.

Les deux directrices, M^{me} Courtiol pour l'élémentaire et M^{me} Schneider en maternelle et leurs équipes éducatives, ont travaillé en collaboration avec la commission scolaire, les parents d'élèves, l'UFCV, pour assurer les conditions d'une rentrée la plus sereine possible.



Le personnel, les équipes enseignantes et les élus réunis pour faire le premier bilan de la rentrée.

DES TRAVAUX

Le groupe scolaire profite des vacances pour faire peau neuve. Cet été les services techniques de la commune ont assuré à l'école élémentaire le remplacement du faux-plafond dans 2 classes, l'installation de la climatisation à la cantine, la peinture extérieure des clôtures et du préau. En maternelle, la peinture des jeux des enfants, le remplacement des clôtures et l'entretien.

Il est envisagé d'acheter un nouveau jeu de cour à la maternelle d'ici la fin de l'année et des ordinateurs portables pour faire une classe numérique mobile en élémentaire.

Dans le cadre de la sécurité : outre les nouvelles directives données par le ministère de l'éducation nationale : des exercices de prévention pour les risques, feux, séisme, attentas sont prévus. Nous travaillons avec les directrices et les équipes éducatives pour augmenter le niveau de sécurité aux abords des écoles.

Nous projetons également l'installation de caméras de vidéo-surveillance aux abords du groupe scolaire et d'autres travaux pour limiter les accès aux personnes non autorisées autour de l'école.

Crèche La Cloucadeto

A la crèche, la rentrée de septembre est un événement car elle permet à certains enfants de débiter leur vie sociale.

La Cloucadeto annonce une capacité de 18 à 20 places mais grâce à la halte-garderie ce sont près de trente-cinq enfants par an qui fréquentent la crèche.

Nouvelles activités périscolaires (NAP)

Grâce notamment aux efforts de tous les acteurs de l'école, le Comité de Pilotage s'est réuni à plusieurs reprises et a permis une concertation avec les professeurs des écoles, les parents d'élèves élus, le Directeur du Centre Aéré, l'UFCV et les représentants de la Municipalité.

Avec le concours de Nadine AUBE, Coordinatrice des NAP, le projet éducatif territorial (PEDT) a été validé pour 3 ans.

L'application de cette réforme du rythme scolaire au niveau local est une réussite grâce à l'implication de tous.

Les NAP sont tournées vers l'Éveil, la Culture et le Sport : Théâtre, dessin, Zumba, pétanque, sports collectifs et jeux de société, ateliers créatifs, initiation à l'anglais, technologie, motricité, volley, tennis, échecs, jeux de stratégie.

Garderie matin et soir et centre aéré le mercredi et durant les vacances scolaires

La gestion de l'accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) Périscolaire et Extrascolaire et dans le cadre des NAP, est confiée par délégation de service public à l'UFCV.

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 (avec accompagnement aux devoirs pour les élémentaires) et le mercredi de 11h45 à 18h30.

Délégations de service public

Deux délégations de service public ont été attribuées pour cette rentrée :

Restaurant scolaire

Par la délibération n° 2016.06.03.01 du Conseil municipal du 3 juin 2016, l'assemblée délibérante a décidé, à l'unanimité : d'approuver le choix de la société ELIOR RESTAURATION en tant que délégataire du service public pour la fourniture des repas en liaison froide à destination des deux restaurants scolaires, de la crèche municipale et de l'accueil de loisirs sans hébergement de la Commune du Plan de la Tour.

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) périscolaire, extrascolaire et nouvelles activités périscolaires (NAP)

Par la délibération n° 2016.06.03.02 du Conseil municipal du 3 juin 2016, l'assemblée délibérante a décidé, à l'unanimité : d'approuver le choix de l'UFCV en tant que délégataire du service public pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) périscolaire, extrascolaire et dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP).

Le groupe scolaire Marcel Aumérat

La maternelle compte 4 classes avec 98 élèves

- La directrice, Marie-Pierre SCHNEIDER est en charge de la classe de petite section avec 23 enfants ; sa décharge de direction est assurée le mardi par Monsieur Anthony NICOLI qui remplace également M^{me} DEMESMAY le lundi.
- Les enseignantes : Peggy DAB, classe de petite et moyenne section avec 25 enfants, Magali DEMESMAY, classe de moyenne et grande section avec 25 enfants et Stella QUERE, classe de grande section avec 25 enfants

Nouveaux horaires en maternelle !

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis : entrée en classe à 8h45 et sortie à 15h45
- Le mercredi : entrée en classe à 9h et sortie à 12h
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se déroulent les mardis et jeudis de 13h20 à 13h50.

Aides et accompagnement

- Madame Chystèle RESTIF-BREZAUZ est accompagnatrice pour les enfants en situation d'Handicap, elle est présente 15h en maternelle.
- Madame Magali DUMAS, psychologue scolaire, intervient sur les 2 écoles.
- Monsieur Jean-Michel HAIMARD, maître E (enseignant spécialisé RASED) intervient dans les 2 écoles à la demande des enseignants.

L'école élémentaire compte 8 classes avec 188 élèves

- Florence COURTIOL, Directrice, a en charge la classe de CP avec 23 élèves, sa décharge de direction est assurée par Mme SAEZ Ludivine.

Les enseignants :

- Pauline EURIN, classe de CP/CE1 avec 21 enfants, Frédéric ESCALANT, classe de CE1 avec 22 enfants, Pas-

cale ESCALANT, classe de CE2 avec 24 enfants, Sophie EURIN, classe de CE1/CE2 avec 21 enfants, Franck VIGNAUX, classe de CM1 avec 26 enfants, Stéphane PECQUEUR, classe de CM1/CM2 avec 25 enfants et Hubert PETIT, classe de CM2 avec 26 enfants.

- Madame RAMY Tam est employée à la vie scolaire (EVS).

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu de 15h30 à 16h30

- Les mardis pour les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 et les jeudis CE1/CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2.

Déroulement des APC

- Jusqu'en octobre : aide au travail personnel - de novembre au mois d'avril : aide aux élèves en difficulté et d'avril à juin : activités en lien avec le projet d'école.

Restaurant Scolaire

- La Société Elior Restauration s'occupe de la livraison des repas cantine dans le cadre de la nouvelle délégation de service public avec pour mission de faire progresser le Bio dans les assiettes. Pour cela, le boulanger du village, Monsieur Pasquini, a accepté de cuire du pain bio, permettant à la commune de s'approvisionner localement. Nous le remercions !

- En élémentaire, le self-service donne entière satisfaction aux enfants.

- Les parents ont eu la possibilité comme l'année précédente de choisir les jours d'inscription au restaurant scolaire de leurs enfants.

Transport scolaire

- Vingt-cinq élèves se sont inscrits au transport scolaire. Le conseil départemental, organisateur principal assure le ramassage dans les hameaux. Il y a actuellement 3 tournées de bus.

sarl ERIC ELEC
Electricité Générale
Installation - Rénovation
Dépannage
Portails & Portes de garage
Climatisation - Domotique
Tél : 04 94 49 10 27 - Port. : 06 20 45 59 61
Z.A. Les Hts du Camp Ferrat 2 - Ste Maxime - eric.elec@free.fr

La Table de Fred
Table & Chambres d'Hôtes
Repas sur réservation
Menu selon votre choix
Livraison de repas
RD 44 - Quartier Le Lauva - PLAN DE LA TOUR
06 98 68 40 54 tabledefred@gmail.com

PEPINIERE PLANTARIUM
2094
Route de Sainte Maxime
83310 GRIMALD
Tél 04 94 43 44 98
Fax 04 94 56 17 39
plantarium@wanadoo.fr
VENTE DE PLANTES
PRODUITS PHYTOSANITAIRES
TERREAUX - ENGRAIS
POTERIE PLASTIQUE/TERRE CUITE
EXCLUSIVITE SITOFLOR

Emmanuel THOMAS
ARTISAN - PLOMBIER
INSTALLATIONS SANITAIRES
RÉNOVATIONS
POMPES À CHALEUR
BRÛLEURS FIUOL - PISCINES
ARROSAGE AUTOMATIQUE
POMPES FORAGES
SURPRESSION
ADOUGISSEURS
Le Vernet
83120 PLAN DE LA TOUR
06.81.40.93.21
04.94.43.78.30
emmanuel.thomas12@wanadoo.fr

MON COURTIER IMMO
FINANCER EN TOUTE SÉRÉNITÉ
06 28 05 90 90
contact@moncourtierimmo.com
Splendide Azur - 4 av. de Latre de Tassigny - STE-MAXIME
www.moncourtier-immo.com

Patrimoine – Culture – Tourisme

PATRIMOINE



L'Établissement de soins, place Clémenceau.

Les journées du Patrimoine se sont déroulées du 16 au 18 septembre à l'Ancien Presbytère. Michèle Grinda, conseillère municipale déléguée au Patrimoine travaille depuis 2014 avec la commission créée pour les commémorations du Centenaire de la Grande Guerre. Pour cette édition, les archives municipales et privées ont mis en lumière l'année 1916, la vie quotidienne des Plantourians au village, autour de l'Établissement de soins, qui fermera ses portes cette même année 1916. Les commémorations du Centenaire se poursuivent avec la Cérémonie du 11 Novembre et dimanche 13 novembre avec un spectacle au foyer des campagnes à 15h suivi d'un concert en l'église à 17h, en hommage aux victimes de l'attentat du 13 novembre 2015 (Bataclan).

Michèle Grinda se tient à votre disposition si vous souhaitez participer avec vos archives privées, pour d'autres moments, d'autres années.

CULTURE

Les élèves ont repris le chemin de l'école et les nombreuses associations et clubs du Plan de la Tour on fait de même!

Les ateliers artistiques proposés par Culture & Cultures ont repris le 26 septembre.

PIANO – INITIATION MUSICALE

Nathalie BALLARINI

Lundi de 16h à 19h à l'Ancien Presbytère

06 14 42 43 48

BATTERIE – PERCUSSIONS

Maxime CLEMENT

Mercredi de 16h à 19h à l'Ancien Presbytère

06 60 09 66 86

GUITARE – BASSE-ORCHESTRE

Arnaud AGULLO

Lundi de 16h à 19h à l'Ancien Presbytère

06 09 88 58 62

GUITARE

Jean-Philippe SIFFREDI

Samedi de 9h à 15h à l'Ancien Presbytère

06 17 22 33 86

SAXOPHONE – CLARINETTE – CHANT

Jean-Paul CLERET

Mardi de 17h30 à 20h30 à l'Ancien Presbytère

06 86 92 69 59

PEINTURE – ENFANTS

Marie-Pierre GRINDA

Ados le mercredi matin

Enfants – contacter le professeur à l'Ancien Presbytère

07 86 56 84 47

DANSE CLASSIQUE & JAZZ

Nadine GIOVANELLI

Jeudi de 16h45 à 20h

au Foyer des Campagnes

06 12 24 79 42

THÉÂTRE

Véronique SIFFREDI

5/9 ans : Lundi de 17 à 18h

10/15 ans : Lundi de 18h à 19h15

16 ans et plus : Lundi de 19h15 à 20h

à l'Ancien Presbytère

06 63 05 48 74

ZUMBA

Sylvie JUAREZ

Foyer des Campagnes au 1^{er} étage

Lundi 19h-20h45 – Adultes

Mercredi de 17h à 18h – enfants & adultes

Mardi de 17h à 18h -

Gold : Salle Bernard Giraud

06 13 94 35 55

SCRABBLE

Michèle LEROY

Mardi de 14h à 17h Fougau Marie Mauron

06 18 56 29 36

PEINTURE À L'HUILE-AQUARELLE

Fredou AVIGNON

Adultes : Lundi et mercredi 14h-17h

au Foyer des Campagnes

06 30 88 81 63

BRIDGE

Mireille LEJOLIVET

Jeudi 14h - 18h Fougau Marie Mauron

06 87 04 98 19

Tous les renseignements sont disponibles à l'Office de Tourisme **04.94.55.20.50**.

La liste des clubs et associations est en ligne sur le site www.leplandelatour.fr dans la rubrique Village.



La Fête de la Vigne et du vin à l'époque romaine

Dimanche 23 octobre 2016

La fête se renouvelle et inaugure les vacances scolaires de la Toussaint.

Fête de la gastronomie et du terroir, cette manifestation bénéficie du parrainage du Chef Gui Gedda et du soutien de l'Association Archéologique Aristide Fabre.

Au programme

- **De 10h à 12h :** Atelier de cuisine antique avec Audrey Massiera-Buda, archéologue spécialiste de la période. Réservation conseillée! Nombre de place limité. Gratuit.

- **Public :** enfants à partir de 8 ans et adultes. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés!

Audrey proposera une présentation de la gastronomie romaine puis un atelier de mise en pratique pour terminer par la dégustation.

Une bonne façon de se mettre en appétit et d'éveiller ses sens pour poursuivre avec les démonstrations de cuisine du Chef Gui Gedda.

Le chantre de la cuisine Provençale, parrain de la fête, vous donnera en direct ses petites astuces et les conseils d'un grand chef.

La Porchetta à la broche, préparée par le duo Philippe Tothe et Gui Gedda, va cuire toute la matinée pour être à

point pour accompagner l'apéritif de dégustation à partir de 12h. (Gratuit)

- **De 10h à 17h,** les amateurs pourront déguster les vins du Golfe de Saint-Tropez sur les stands qui leur seront dédiés. L'occasion de découvrir les différents terroirs d'un même territoire et de rencontrer les producteurs.

- **Enfin, l'après-midi,** une balade commentée vous emmène à la découverte du vignoble et de son histoire. (Gratuit) Promenade facile ouverte à tous sur le sentier des Gorgues.

Frédéric Latil, membre de l'Association Archéologique Aristide Fabre animera la balade et vous fera découvrir le terroir, sa géologie, l'histoire de la viticulture et des viticulteurs.

Départ 15h de la Place Foch devant la Mairie.

Un joli programme, ouvert à tous, pour valoriser notre territoire à travers son patrimoine gastronomique et culturel.

Jumelage

Les vétérans Football entretiennent chaque année les liens de jumelage avec la Commune Italienne de Perosa Argentina.

Perosa Argentina (en occitan, Peirosa, en français, Pérouse) est une commune de 3400 habitants, dans la région Piémont en Italie.

Du 9 au 11 septembre, ils étaient 37 à partir pour un week-end de sport et d'échange.

Arrivés le vendredi soir ils ont été chaleureusement accueillis et ont rencontré la commune voisine de Villar Perosa.

La journée du samedi a été consacrée au sport avec des rencontres entre équipes de Vétérans sur le mythique terrain d'entraînement de stage d'été de la Juventus! la journée s'est terminée avec une soirée festive et un banquet dans la salle du complexe sportif de Perosa Argentina nommée: Padiglione « Plan de la Tour » (pavillon Plan de la Tour).

Agnès Réveillon Votre avocat

18-20 rue de Lorraine
83120 SAINTE MAXIME

Vous conseiller

06 64 73 91 05
09 67 56 64 76

cabinet@avocat-reveillon.fr



Vous défendre

LA TRATTORIA

Restaurant • Pizzeria • Epicerie fine

04 94 55 58 10

1 avenue Général Leclerc & 4 place Foch
83120 Le Plan de la Tour

f latrattoriaduplan



Allianz

Yousra CLAUSTRES

Agent général

Certifiée en Gestion de Patrimoine

Tél : 04 94 49 12 73

38 avenue G^{al} Leclerc - Villa Botrel

83120 STE MAXIME - 4018321@agents.allianz.fr

ORIAS : n° 13005308

Allianz Yousra Claustres